

**Bilat DG**

3 mars 2021

BILATERALE FO AVEC LE DG

Afin de préparer la réunion du CT DGAC prévue le 17 mars, le Directeur Général, Damien Cazé, a organisé des bilatérales en visio avec les syndicats.

La bilatérale FO s'est tenue le 3 au matin.

Le DG a évoqué 3 grands sujets :

- L'avenir du budget annexe DGAC.
- La stratégie de la DGAC pour les années à venir.
- Les réformes à mettre en place.

Budget annexe : endettement préoccupant

Compte tenu de la crise Covid qui se poursuit en 2021, l'endettement de la DGAC grimpe en flèche : il devrait atteindre les 3 milliards d'euros fin 2021, soit 1 année et demie de recettes.

Cette situation est préoccupante et les discussions pour le budget 2022 s'annoncent complexes.

Une mission d'audit interne sur le sujet (pilotée par F. Guignier) va précéder une mission d'audit externe de l'inspection générale des Finances et du CGEDD dont les conclusions seront connues fin juin.

En 2022, des économies devront être réalisées sur :

- Les investissements en veillant à ne pas stopper la dynamique sur les grands projets de modernisation.
- Le fonctionnement.
- Les effectifs : réduction à définir.

Un abondement du budget général au BACEA est une piste envisagée.

Stratégie DGAC moyen terme

Le Directeur Général a évoqué 3 priorités :

- La transition écologique : décarbonation du transport aérien, lutte contre les nuisances sonores, culture environnementale DGAC.
- La sécurité, la sûreté et la résilience.
- La modernisation et la performance.



Les réformes

Le Directeur Général a indiqué trois chantiers importants :

- Les fonctions supports : un nouveau cap est donné. Ainsi, des services interrégionaux rattachés hiérarchiquement au SG seront créés pour assurer l'exécution des fonctions support au bénéfice des directions métiers en région. Une présentation générale de ce projet sera faite lors du CT DGAC du 17 mars prochain. L'objectif est une mise en place en 2022 tout en garantissant l'absence de mobilité forcée pour les agents concernés.
- Le développement et la généralisation du télétravail à l'avenir dans l'ensemble des services de la DGAC.
- La digitalisation de nos processus métiers en particulier dans le cadre des services rendus aux usagers du Transport aérien.

FO a réaffirmé son attachement au budget DGAC (BACEA) qui est le ciment de l'unité de la DGAC dans la Fonction publique.

FO a rappelé l'importance de maintenir un haut niveau de sécurité dans la période de faible trafic actuel (moins d'entraînement pour les contrôleurs et les pilotes) mais aussi au moment de la reprise.

FO a insisté sur la nécessité de rassurer l'ensemble des personnels des fonctions support et de leur donner enfin des perspectives d'avenir claires. FO a demandé des garanties (implantation géographique, effectifs, aucune mobilité forcée...) et des mesures d'accompagnement indispensables à la réussite de cette réforme.

Enfin, nous avons demandé qu'un point précis soit fait au CT DGAC sur les dossiers européens : réforme du ciel unique en cours, redevances NA,...

Vos représentants FO :

Vincent BACHELIER - Eric LALLIS - Dominique THOMAS - Franck DUPONT - Olivier RICHARD -
Pierre COURBARIEN

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <https://fodgac.fr/adherez-a-fo/>

